

MERCREDI 23 à SAINT-CLOUD  
Négociation "Droit Syndical"  
Commission d'études Emploi.

## MANIF CONTRE LA RETRAITE A 62 ANS ... FAIRE EXPLOSER LES COMPTEURS DE LA DIRECTION CENTRALE DU RENSEIGNEMENT INTERIEUR (ex RG)



Vous le savez certainement, les manifestants sont comptés par "paquets de 10" et cette information remonte au gouvernement... qui peut ainsi savoir si la révolte gronde ou pas... Si comme nous, vous n'êtes pas satisfait de cette réforme, il va falloir venir le dire nombreux... dans la rue, en participant à la manifestation du 24 juin 2010.

**Si vous avez une "Vuvuzela"... sortez-la !**

Cette réforme calamiteuse est injuste et à court terme, quasiment une provocation. **85 % de l'effort est supporté par les seuls salariés** via le passage à 62 ans et le relèvement des taux de cotisations des fonctionnaires. Le gouvernement

justifie cette réforme par la crise qui a gonflé les besoins de financement mais il fait payer l'addition aux seuls salariés car il refuse de toucher aux hauts revenus et du capital. Cette réforme ne résout rien en outre à moyen terme car elle n'est équilibrée qu'en 2018. Ni avant car les déficits continueront à exister, ni après car le problème financier reste entier au-delà.

## HandiCap'Avenir...

### La proposition de la DG ne passe pas.

Le 14 Juin, pour la deuxième réunion de négociation, la DG est venue avec un premier projet d'accord. Des retouches ont été faites en séance.

Pour la plus importante, il s'agissait de convaincre la DG de ne pas remplacer les commissions locales, qui existent dans chaque établissement depuis 2003, par les CHSCT. Pour autant, il ne s'agit pas de déposséder les CHSCT de leurs responsabilités, mais au contraire, d'agir avec eux, puisqu'ils sont représentés dans les commissions locales de chaque établissement.

La convergence d'avis des organisations syndicales semble avoir convaincu la DG de ne pas remettre en cause l'existence de ces commissions. Nous sommes néanmoins ouverts à toute adaptation quant à leur composition.

Dans ses grandes lignes, ce projet d'accord, qui préserve le budget annuel de 400000 €, fixe les objectifs minimums suivants (pour la période 2011-2012-2013) :

- 40 stagiaires, 10 contrats en alternance, 10 embauches

La CFDT constate que les ambitions de cet accord sont plutôt modestes...

Avant de continuer les discussions avec les organisations syndicales, et afin de s'assurer qu'elle prend la "bonne direction", la DG va présenter son texte (corrigé de nos premières remarques) à l'administration.

Sur ce point la méthode nous perturbe un peu... en effet sur un texte accepté par l'administration, comment vont être intégrées nos autres propositions ? Et nous n'en manquons pas !

Une prochaine réunion est prévue le 3 septembre. La CFDT fera en sorte que le traitement du handicap dans toutes ses composantes, y compris celle de "la sphère familiale", soit présent dans le futur accord.